

CONDITIONS GÉNÉRALES

ANNULATION OU MODIFICATION

Le client peut, par notification écrite, annuler sa réservation à tout moment. Il est cependant convenu qu'en cas d'annulation :

- Moins de 7 jours avant l'arrivée, y compris en cas de non-présentation, le montant intégral du séjour est exigible.
- Entre 8 et 20 jours avant l'arrivée, 50 % du séjour est exigible.
- Entre 21 et 30 jours avant l'arrivée, 30 % du séjour sont exigés.
- Au-delà de 30 jours avant l'arrivée : aucun frais d'annulation ne sera appliqué.
- Pour la haute saison uniquement : en cas d'annulation effectuée moins de 45 jours avant le séjour, l'intégralité du montant du séjour est exigible.

Ces conditions peuvent être modifiées ; nous vous recommandons de lire attentivement vos documents de confirmation de réservation pour prendre connaissance des conditions applicables.

Toute modification de réservation après le versement de l'acompte est soumise à disponibilité et donnera lieu à un nouveau devis. Si les deux parties s'accordent à modifier les dates de séjour ou le type de villa louée, des frais administratifs pourront être appliqués si le séjour est reporté de plus de trois mois.

Il est vivement conseillé de souscrire une assurance dédiée afin de couvrir d'éventuels frais d'annulation.

HÉBERGEMENT

La location de nos villas est exclusivement réservée aux clients et au nombre de personnes spécifié dans le formulaire de réservation ou lors des échanges par courriel. Toute sous-location, partage ou invitation de personnes extérieures est prohibée. L'arrivée est prévue à 14 h et le départ à 11 h.

DÉPÔT

Lors de votre arrivée, un dépôt de garantie de 500 € (ou son équivalent) sera requis. Vous devrez donc fournir une carte de crédit valide à votre nom. Ce dépôt sera soumis à une autorisation de débit. Cette autorisation sera annulée au plus tard dix (10) jours après votre départ, sous réserve de l'absence de dommages durant votre séjour. Les états des lieux d'arrivée et de départ ont été établis à cet effet.

COMPORTEMENT ET ENGAGEMENTS PENDANT LE SÉJOUR

- Évitez toute nuisance sonore pouvant troubler la quiétude du voisinage. Une politique de tolérance zéro est en vigueur concernant le bruit après 22h.
- Évitez toute action ou omission pouvant nuire aux locaux ou entraîner l'invalidité ou l'annulation d'une police d'assurance des locaux.
- Autoriser le personnel de MJ Holidays à accéder aux locaux durant des heures raisonnables afin de procéder à des inspections d'état et d'entretien.
- Prenez soin des locaux en veillant à ce que l'intérieur soit en ordre et en bon état.
- Réparer tout dommage causé aux locaux en s'engageant à rembourser les dégradations, la perte de clés ou les frais de nettoyage supplémentaires.
- Un délai de 12 heures est accordé au client après la prise de possession de la villa pour signaler toute anomalie dans l'état des lieux d'entrée. À défaut, le bien est considéré comme ayant été livré en bon état.
- Il est interdit de céder et/ou de déléguer un ou plusieurs de vos droits et/ou obligations en vertu du présent Contrat.
- L'utilisation de la propriété à des fins autres que la location de vacances est prohibée. Toute autre utilisation doit être préalablement validée par MJ Holidays.
- Il est interdit d'héberger toute personne autre que celle indiquée sur les documents de réservation.
- Il est prohibé d'emporter les appareils électroménagers, la vaisselle, la literie ou tout autre équipement.
- Par égard pour les autres clients, il est prohibé d'accrocher des serviettes ou des vêtements sur les balcons ou les balustrades.